



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question écrite n° 39436

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le rapport de la commission sur la « modernisation des commémorations » présidé par l'historien André Kaspi, remis en novembre 2008. En effet, la commission « Kaspi » juge les commémorations publiques ou nationales trop fréquentes. Elle suggère de ramener les commémorations nationales à trois dates : le 11 novembre pour les morts du passé et du présent, le 8 mai pour rappeler la victoire sur le nazisme et la barbarie et le 14 juillet pour célébrer les valeurs de la Révolution française. Les autres dates deviendraient des commémorations locales, régionales voire privées. Ce rapport a suscité une très vive polémique, et la colère de nombreuses associations d'anciens combattants. Elle lui demande donc d'indiquer à la représentation nationale quelles sont ses intentions concernant ce rapport.

Texte de la réponse

Après un an de travaux et de réflexion, la commission sur la modernisation des commémorations publiques présidée par l'historien André Kaspi a rendu, en effet, ses conclusions au Gouvernement le 12 novembre 2008. Cette commission a mis en lumière des enjeux importants, parmi lesquels la nécessaire pérennisation du public qui participe aux commémorations et le défi de la transmission aux jeunes générations des valeurs sous-jacentes à ces rassemblements mémoriels. Le Gouvernement a par ailleurs d'emblée écarté l'idée d'une hiérarchisation des commémorations nationales, prélude à la disparition d'un certain nombre d'entre elles. S'il est nécessaire de veiller à éviter la multiplication du nombre de création de journées nationales - six nouvelles dates créées entre 1999 et 2003 -, il n'est toutefois pas dans les intentions du Gouvernement de supprimer une commémoration quelle qu'elle soit. Le débat autour des recommandations du rapport de la commission Kaspi se poursuivra dans les prochains mois.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39436

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2009, page 184

Réponse publiée le : 10 mars 2009, page 2317